

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

<b>A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société	SASU JARDIN DE L'ESTHETIQUE				
Adresse du principal établissement	24 PLACE CARNOT 21200 BEAUNE				
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne adresse en cas de changement					
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
<b>B - ACTIVITÉ</b>	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	SOINS DE BEAUTE	
<b>C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b>					
<b>1 - Résultat fiscal</b>					
Bénéfice imposable au taux normal	0	16 880	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
PV à long terme imposables au taux de 15 %					
<b>2 - Plus-values</b>					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
<b>3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2</b>					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante	<input type="checkbox"/>	Autre dispositif	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	ZFU - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
<b>4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b>				dans le secteur productif, art. 244 quater W	
<b>D - IMPUTATIONS</b>					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
<b>E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b>				Recettes net. soumises à la contrib. 2.5%	
<b>F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ</b>				Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
<b>G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC</b>					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
<b>H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable	
CGA	<input type="checkbox"/>	Visueur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :	Indép.	SAS DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon			
- du Conseil :					
- du CGA ou du visueur conventionné :					
- du prestataire :					

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065  
Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

**I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	<b>TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)</b>	

**J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

**K - DIVERS**

<b>Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)</b>			
<b>Adresses des autres établissements</b>			

**L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

Rémunérations :	- Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés)			22065
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
<b>MVLT imposés</b>		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

**M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

## ① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
		①		②	③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	129 241	012		129 241	129 241
- Autres	014	1 080	016	1 080		
Immobilisations corporelles	028	88 478	030	87 046	1 432	2 012
Immobilisations financières (1)	040	1 548	042		1 548	1 548
<b>(5) TOTAL I</b>	044	<b>220 347</b>	048	<b>88 126</b>	<b>132 221</b>	<b>132 802</b>
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	3 595	052		3 595	4 460
Stocks marchandises	060	3 506	062		3 506	4 687
Avances et acomptes versés sur commandes	064	850	066		850	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	1 474	074		1 474	1 600
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	11 689	086		11 689	18 455
Charges constatées d'avance	092		094			
<b>TOTAL II</b>	096	<b>21 114</b>	098		<b>21 114</b>	<b>29 202</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	110	<b>241 461</b>	112	<b>88 126</b>	<b>153 336</b>	<b>162 004</b>

PASSIF	31/12/2023		31/12/2022	
Capital social ou individuel	120	1 500		1 500
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	12 643		12 643
Report à nouveau	134	-34 963		-39 189
<b>Résultat de l'exercice</b>	136	<b>16 875</b>		<b>4 225</b>
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
<b>TOTAL I</b>	142	<b>-3 946</b>		<b>-20 821</b>
Provisions pour risques et charges	<b>TOTAL II</b> 154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	11 365		16 671
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	6 902		6 826
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	4 531		5 820
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	124 791	172	134 484
Produits constatés d'avance	174			
<b>TOTAL III</b>	176	<b>157 281</b>		<b>182 824</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	180	<b>153 336</b>		<b>162 004</b>

**Renvois :**

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

## ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises			209	210	11 228
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)		215	214	10 918
Production vendue services			217	218	69 885
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	12	503
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				<b>232</b>	<b>81 125</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	4 827	6 798
Variation de stock (marchandises)			236	1 181	-1 082
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238	5 970	5 845
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240	865	691
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier <input type="text"/> immobilier <input type="text"/> )			242	23 859	27 904
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	607	244	997
Rémunérations du personnel			250	22 065	24 243
Charges sociales			252	3 414	7 239
Dotations aux amortissements			254	580	581
Dotations aux provisions			256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		262	207
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					219
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				<b>264</b>	<b>63 965</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>				<b>270</b>	<b>17 160</b>
Produits financiers			III	280	
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	286
Charges exceptionnelles - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)			VI	300	34
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>				<b>310</b>	<b>16 875</b>
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>312</b>	<b>16 875</b>
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324		
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		330		
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
<b>Déductions</b>					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction except. (art 39 decies B)	645
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduction except. (art 39 decies D)	648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	Déduction except. (art 39 decies F)	990
		Déduction except. (art 39 decies G)	649		
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>				<b>352</b>	<b>16 880</b>
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables				40 739	(dont imputés sur le résultat)
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>				<b>370</b>	<b>16 880</b>

**DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

Exercice clos le 31/12/2023

<b>I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>31/12/2023</b>
	<b>Montant</b>

<b>II - DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>31/12/2023</b>
	<b>Montant</b>

## ③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise :		JARDIN DE L'ESTHETIQUE					
<b>I - IMMOBILISATIONS</b>									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations - Fonds commercial	400	129 241	402		404		406	129 241	
incorporelles - Autres	410	1 080	412		414		416	1 080	
I - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432		434		436		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	40 906	442		444		446	40 906	
o - Installations générales, agencements divers	450	46 156	452		454		456	46 156	
c - Matériel de transport	460		462		464		466		
o - Autres immobilisations corporelles	470	1 415	472		474		476	1 415	
Immobilisations financières	480	1 548	482		484		486	1 548	
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>220 347</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>220 347</b>	
<b>II - AMORTISSEMENTS</b>									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles	500	1 080	502		504		506	1 080	
I - Terrains	510		512		514		516		
m - Constructions	520		522		524		526		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	38 894	532	580	534		536	39 474	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	46 156	542		544		546	46 156	
c - Matériel de transport	550		552		554		556		
o - Autres immobilisations corporelles	560	1 415	562		564		566	1 415	
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>87 545</b>	<b>572</b>	<b>580</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>88 126</b>	
<b>III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)</b>									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
1	2	3	4	5	6	7	8		
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>				<b>585</b>		<b>597</b>	<b>599</b>	

**④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : JARDIN DE L'ESTHETIQUE							
<b>I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	
<b>B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683			Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
<b>TOTAL</b>	770		775		<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B</b>	780			
<b>II - DÉFICITS REPORTABLES</b>									
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		982	40 739	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982			
- Nombre d'opérations sur l'exercice		982		- Déficits imputés		983	16875		
- Déficits reportables		984	40-739	- Déficits de l'exercice		860			
						<b>Total des déficits restant à reporter</b>	870	40 739	23864
<b>III - DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant						380			
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	16223		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	6575		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

## ⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	81113
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL I</b>	106	81113
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL II</b>	144	12
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	10796
Variation négative des stocks	145	-
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	13019
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	207
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL III</b>	152	24022
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)</b>	137
		57103
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	57103
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	81113
Effectifs au sens de la CVAE	023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	1/1/2023 au 31/12/2023
Date de cessation	186	

Je ne pense pas que le 2033E  
 soit à compléter compte tenu du CA  
 mais je vous laisse valider ce point  
 car en N.1 il a été complété!

**⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant 

N° SIREN	790239412
Dénomination de l'entreprise	JARDIN DE L'ESTHETIQUE
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 24 PLACE CARNOT
	- Code postal 21200
	- Ville BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	150

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES**

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie Code postal	Commune		Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES**

Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom	PARENT ROSALIE	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	150
Nom marital	MORIZOT	Date	21/06/1980	N° Département	21	Pays	FR
Naissance :	Commune	DIJON					
Adresse :	N° et voie Code postal	RUE DEVEVEY 21200	Commune	BEAUNE		Pays	FR

**⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	790239412	
Dénomination de l'entreprise	JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	24 PLACE CARNOT
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse	N° et voie	Code postal	Commune	Pays

<div style="position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); opacity: 0.1; font-size: 48px; pointer-events: none;">/</div>				
--	--	--	--	--

**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant   
(page 1/2)

**Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)**

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

**Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)**

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire	

**I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE**

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)**

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

**II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

**PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")**

**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE**

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts  
Exercice clos le 31/12/2023

(page 2/2)

<b>IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux</b>			
<b>Bénéficiaire</b>		<b>Intermédiaire</b>	
Forme juridique / Dénomination		Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination		Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie	
Complément de distribution		Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement	Valeur de la contrepartie

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Exercice clos le 31/12/2023

<b>A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT</b>			
Forme juridique / Dénomination	SASU	JARDIN DE L'ESTHETIQUE	
Complément de dénomination			
N° SIREN	790239412		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	24 PLACE CARNOT	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau	PASSAGE SAINT HELENE	
	- Code postal / Ville	21200	BEAUNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	9602B
<b>B - IDENTIFICATION DU CONSEIL</b>			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
<b>C - RÉGIME FISCAL</b>			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
<b>D - PÉRIODES</b>			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
<b>E - MONNAIE</b>			
Code monnaie	EUR		

### DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2023

Produits à recevoir	Montant

### DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant

pas complète A7 les exercices  
antérieurs -

**DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**

Exercice clos le 31/12/2023

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
/					

### DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel



**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2023

Identification de la société	
Désignation de la société	JARDIN DE L'ESTHETIQUE
Numéro SIREN du principal établissement	790239412
Code NAF	9602B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

**I - Résultats de l'exercice**

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	16875
b. Dont plus-value nette à court terme	<del>16880</del>
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	16875
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art 39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

**II - Bénéfices soumis au taux réduit**

g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
<b>TOTAL (h. + i. + j. + k.)</b>	

**1. III - Bénéfices soumis au taux normal**

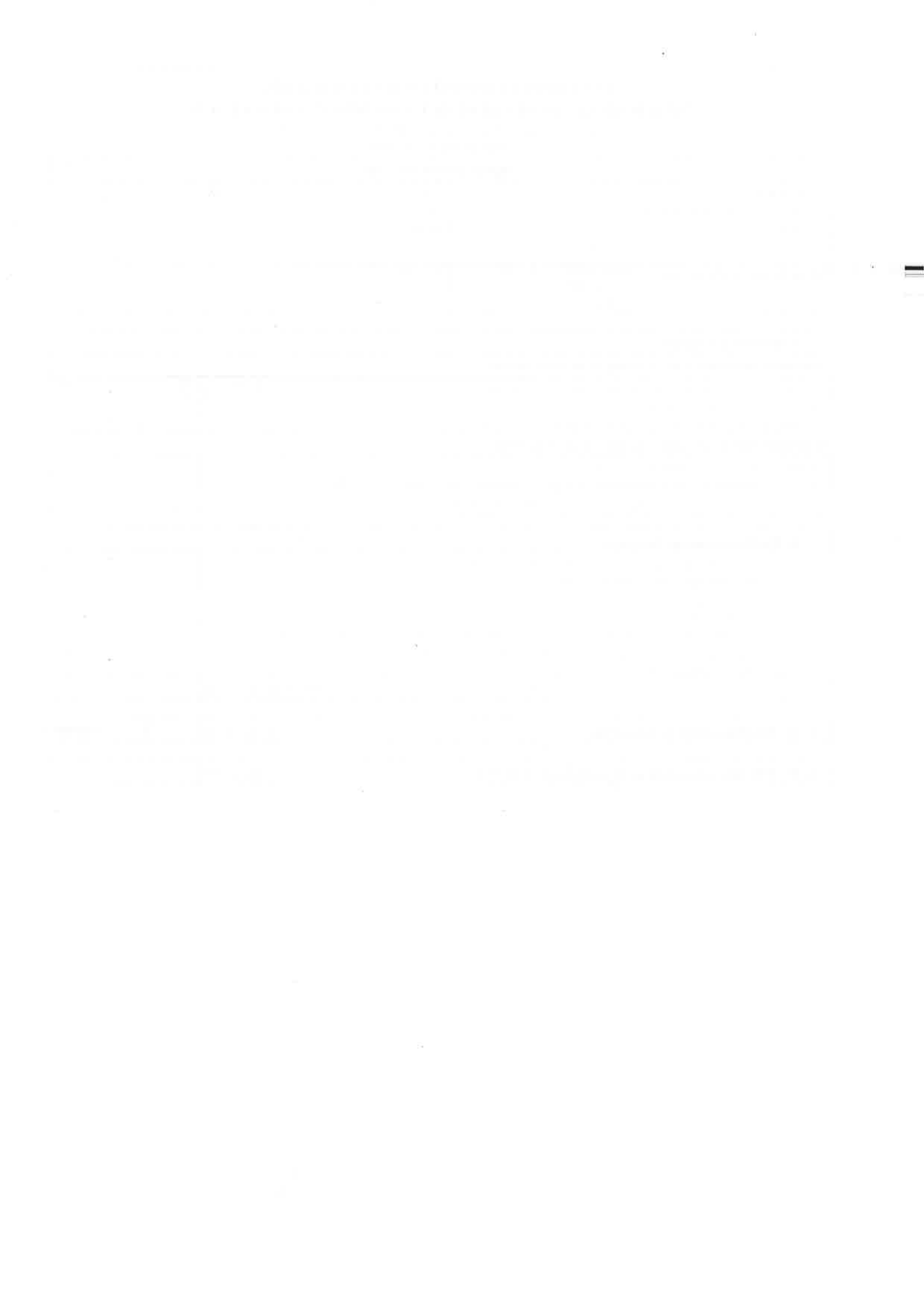
(a. - c. - h. - i.)

0

~~16 880~~

**m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %**

(d. - j. - k.)



# ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 153 336 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 16 875 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

## AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

# Règles et méthodes comptables

## Pour les entreprises individuelles

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 153 336 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 16 875 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 153 336 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 16 875 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### Faits caractéristiques

A COMPLETER

NEANT

### Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

A COMPLETER

NEANT

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

#### Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.  
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

#### Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

#### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

ou prise d'achat

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement		1 080		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		129 241		
	<b>TOTAL</b>	<b>130 321</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		40 906		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		46 156		
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		1 415		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>88 478</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		30		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 518		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 548</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>220 347</b>		
Cadre B		Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			1 080	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			129 241	
	<b>TOTAL</b>		<b>130 321</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			40 906	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			46 156	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			1 415	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>		<b>88 478</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			30	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 518	
	<b>TOTAL</b>		<b>1 548</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>220 347</b>	

# Etat des amortissements

## Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et développement		1 080			1 080
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 080</b>			<b>1 080</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions - Sur sol propre					
: - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		38 894	580		39 474
Installations générales, agencements et aménagements divers		46 156			46 156
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 415			1 415
Emballages récupérables et divers					
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>86 465</b>	<b>580</b>		<b>87 046</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>87 545</b>	<b>580</b>		<b>88 126</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Mode Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
	<b>TOTAL</b>						
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
	<b>TOTAL</b>						
Frais d'acqui. de titres de particip.							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Commentaires : néant

# Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Réglementées</b>					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Risques et charges</b>					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL II</b>					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Dépréciations</b>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>					
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

# Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 518		1 518
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 446	1 446	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	28	28	
Charges constatées d'avance			
	<b>TOTAL</b>	<b>2 992</b>	<b>1 474</b>
			<b>1 518</b>

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

## Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine			
- à plus d'1 an à l'origine	11 365	11 365	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 531	4 531	
Personnel et comptes rattachés	2 143	2 143	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 903	4 903	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 623	2 623	
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	124 791	124 791	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	23	23	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL</b>	<b>150 379</b>	<b>150 379</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

5306,62

124791,47

# Etat des crédits bails

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Construction				
Inst. tech, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL						

Commentaires : néant

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 776	2 616
Dettes fiscales et sociales	1 071	871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>2 847</b>	<b>3 487</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		